

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 13 Novembre 2025

Présents : Pascale CIEPLAK, Céline BLADIER-SIGAUD, Fabrice MOUNAL, Danièle BAUDIN, Catherine PICAULT, Michel FERNANDEZ, Catherine GAUTHIER KUPCZAK, Dominique MOURLON, Delphine MEILHAC, David PETRICOLA.

Absents ayant donné procuration :

- Elodie DEJAMMES, procuration à Michel Fernandez
- Julien MAURIE, procuration à Delphine MEILHAC

Secrétaire de la séance : David PETRICOLA

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 Septembre 2025
- Présence de Madame Stéphanie Roussies (délégué à l'étude du transfert des compétences Eau et Assainissement)
- Délibération : vente terrain au SIVU Val'Ecoles
- Délibération : augmentation de la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif
- Délibération : augmentation de la redevance performance des réseaux d'eau potable
- Délibération : augmentation abonnement et consommation Assainissement
- Délibération : accroissement temporaire d'activité : 1 agent technique – 1 agent administratif
- Délibération : protection social et complémentaire santé
- Devis : Insonorisation de la salle des Gardes – illumination de Noël – Défibrillateurs Mairie et Stade
- Questions et Informations diverses.

La séance est ouverte à 20h30

1 - Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 Septembre 2025

- Le procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

2 - Présence de Madame Stéphanie Roussies : transfert des compétences Eau et Assainissement

- Mme Roussies Stéphanie et son équipe sont venus nous présenter leurs compétences « eau et assainissement ». Il s'agit d'un syndicat mixte fermé qui doit évoluer en terme de statut et de périmètre avant tout.
- Le conseil municipal donne une délibération de principe pour un éventuel transfert de l'eau à ce syndicat.

3 - Délibération : vente terrain au SIVU Val'Ecoles

- Suite à la délibération du 15 Novembre 2024 concernant la vente du terrain « école » au SIVU, il y a modification de la valeur du terrain revendu : 15500 Euros TTC et non 18500 Euros TTC. Le conseil municipal approuve la délibération.

4 - Délibération : augmentation de la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif

- Le SYDED a envoyé les nouveaux montants pour la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif. A compter du 01/01/2026, le montant s'élèvera à 0.150 €/m³.

5 - Délibération : augmentation de la redevance performance des réseaux d'eau potable

- A compter du 01/01/2026, le montant de la redevance performance des réseaux d'eau potable sera de 0.0826 €/m³.

6 - Délibération : augmentation abonnement et consommation Assainissement

- A compter du 01/01/2026, le montant de l'abonnement assainissement passe de 46 € à 47 €.
- A compter du 01/01/2026, le montant de la consommation assainissement passe de 1.00 € HT à 1.05 € HT

7 - Délibération : accroissement temporaire d'activité : 1 agent technique – 1 agent administratif

- A partir du 01 Décembre 2025 : création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire à temps complet pour remplacer l'agent technique parti en « Disponibilité pour convenances personnelles ».
- A partir du 02 janvier 2026 : création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire à 25h/ hebdomadaire pour remplacer l'agent administratif qui sera placé en « Disponibilité d'office ».
- pour information complémentaire, un agent administratif sera en « disponibilité pour convenances personnelles » pour 6 mois à partir du 01 Avril 2026.

8 - Délibération : protection social complémentaire santé

- Le contrat proposé par le CDG46 et la MNT, relatif à la protection sociale et à la complémentaire santé, sera mis à disposition des agents de la commune.

9- Devis : Insonorisation de la salle des Gardes – illumination de Noël – Défibrillateurs Mairie et Stade

a) Insonorisation de la salle des Gardes :

Un devis d'insonorisation de la salle de garde, présenté par Stanislas Pasquier (Loches), pour un montant de 1 474 € TTC, a été étudié. Le conseil ne donne pas suite.

b) Illumination de Noël :

Un devis de l'entreprise « Decolum Illumination » pour des décorations de Noël, d'un montant de 2 797 € TTC, a été présenté. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite

c) Défibrillateurs Mairie et Stade :

Un devis de « Maurs Médical » pour un pack de 2 défibrillateurs (mairie + stade) a été étudié : le montant est de 2273€ HT + un contrat de maintenance annuel pour 250€ HT. Le conseil municipal valide ce devis.

10 - Questions et Informations diverses

a) Remerciements des associations

Suite à l'attribution des subventions de la part de la commune, l'association « secours populaire » a exprimé ses remerciements.

b) Marché de Noël :

Le marché de Noël de Puybrun aura lieu le 07 décembre 2025.

c) Vœux municipaux :

Les vœux municipaux de Puybrun auront lieu le 20 Janvier 2026 à la salle des gardes de Puybrun à 18h30.

d) Vœux des aînés :

Les traditionnels vœux des aînés auront lieu le 24 Janvier 2026 à 15H à la salle des fêtes de Girac.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h51.

